

Négociation Annuelle Obligatoire 2018

1ère Réunion du 24 janvier

La Direction a convoqué le 24 janvier la **première réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO)**.

Les thèmes suivants doivent être abordés lors de cette réunion :

- La rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée,
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail.

La Direction a présenté les résultats GE Power pour 2017 : 14,7 Md\$ (baisse de 17% vs. 17,6 Md\$ en 2016). Le résultat final : 8 Md\$ (presque divisé par deux pour provisionner 6,8 Md\$ pour GE Capital assurances).

Résultats financiers de GE Power Monde :

- **Commandes** : 36 974 M\$ (en baisse de 13% par rapport à 2016 = 42 594 M\$),
- **Ventes** : 35 990 M\$ (en retrait de 2% par rapport à 2016 = 36,795 M\$),
- **Profitabilité/Marge** : 7,7 % (en baisse significative de 45 % par rapport à 2016 = 13,8%).

Les résultats décevants de GE Power (chiffre d'affaires, commandes et profitabilité) servent de justification à l'annonce d'une réorganisation conséquente de Général Electric incluant des suppressions de postes (+ de 12000) dans le monde entier, **excepté en France**.

En ce qui concerne **Grid France**, la situation est **contrastée selon les établissements** avec des retards de commandes pour la plupart d'entre eux. Malgré tout, au final, **2017 est une année correcte** mais moins bonne que 2016, et les perspectives pour 2018 sont difficiles en raison du carnet de commandes en baisse et d'une compétition plus accrue.

Au vu de l'ensemble de ces résultats, la seule proposition de la Direction est d'annoncer un **gel des salaires en 2018 pour GE Power Monde** donc, par conséquent pour Grid France.

La CFDT considère cette situation comme une injustice au vu des bons résultats de Grid dans l'ensemble (la marge opérationnelle de Grid Monde se situant au-delà de 4% du budget prévisionnel) et de l'investissement important consenti par les salariés de Grid Solutions comme l'ont reconnu Reinaldo Garcia et les membres de l'équipe de Direction. L'incompréhension est grande et la CFDT conteste le fait qu'il n'existe pas à ce jour de budget pour l'augmentation des salaires. Une distribution de dividendes existant toujours pour les actionnaires.

Si l'idéologie managériale de la Direction persiste avec la confirmation du gel des salaires, cette décision remettra **en cause l'investissement** des salariés et **provoquera** probablement des **départs de salariés**. Cela irait à l'encontre des objectifs de GE de respecter l'accord des + 1000 emplois et de l'amélioration des résultats de Grid par une plus grande implication des salariés.

Pour la CFDT, un mouvement de grève limité à quelques établissements de Grid n'aurait aucun impact possible sur la mesure prise par John Flannery à l'échelle de tout GE Power.

Seule, **une action commune et intersyndicale au sein de toutes les entreprises de GE Power France** nous paraît avoir une chance d'aboutir et de faire reculer cette décision.

A ce stade, la **CFDT** de GE Power et de Grid **privilégie la négociation** et élabore un cahier de revendication en incluant notamment une **demande d'augmentation de la rémunération et d'obtention de primes**.

Une réunion d'information syndicale est prévue la semaine prochaine, après la deuxième réunion de négociation, afin de vous tenir informés des actions envisagées en fonction des réponses de la Direction.

RDV le 5 février pour la deuxième réunion NAO